

Examen de DCG 2023 : s'organiser le jour J

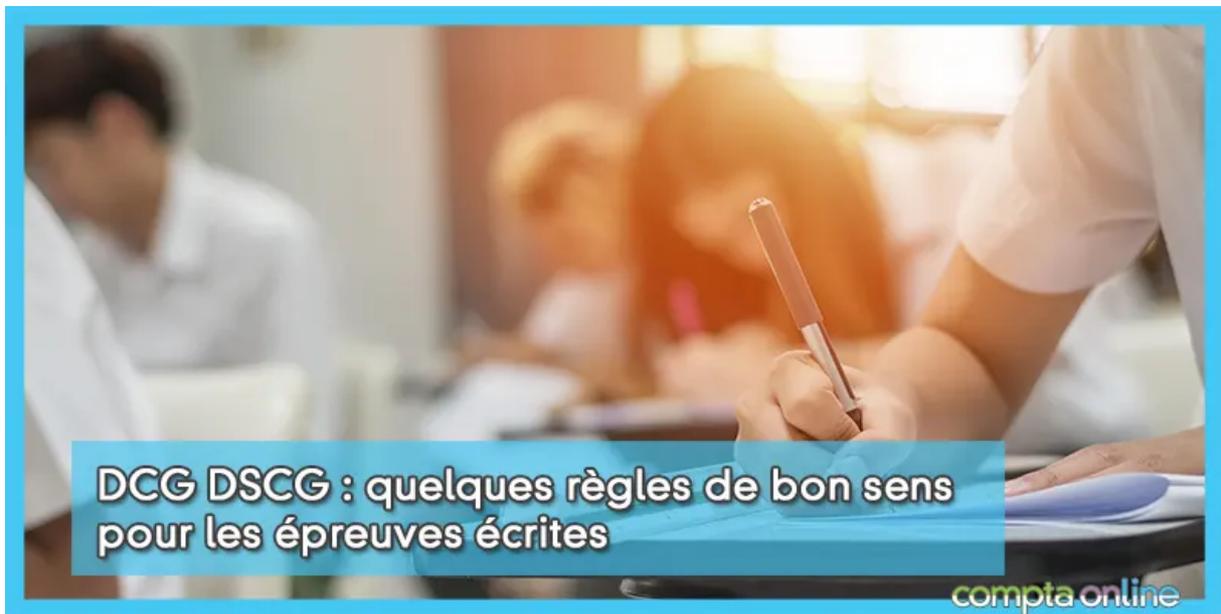
21 545 lectures

0 commentaire

Catégorie : Méthodologie

Article écrit par L'équipe de la rédaction (1017 articles)

Modifié le 22/05/2023



Les examens de DCG approchent à grands pas. Voici les conseils indispensables pour le jour J, conseils qui peuvent paraître évidents pour certain(e)s mais dans le feu de l'action, on oublie rapidement les principes de base.

Conseils avant l'épreuve...

Dès que vous recevez votre convocation, lisez la ! Selon votre académie, le verso de la convocation contient des informations importantes (et suivez notre [groupe Facebook pour les étudiants](#) pour toutes les infos).

Vérifiez ensuite le lieu d'examen ou vous êtes convoqués, accès, temps de trajet...

Le jour de l'examen, arrivez en avance. Votre convocation doit indiquer que vous devez arriver 30 ou 45 minutes avant le début des épreuves. Gardez cette marge de sécurité !

Pensez à vérifier l'état du trafic et anticipez au maximum pour éviter les imprévus.

Les valises et bagages encombrants sont interdits, seul un sac à main ou à dos de petite dimension sera accepté.

Vous devez vous présenter avec votre convocation imprimée, une pièce d'identité avec photo : carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour (les documents périmés depuis moins de 5 ans sont exceptionnellement acceptés comme justificatif d'identité).

Si vous avez perdu votre convocation reçue au format papier, vous pouvez la retrouver dans votre espace Cyclades > Mes documents. Imprimez la et gardez le fichier sur votre téléphone portable (si jamais vous la perdez une seconde fois... !).

Si vous avez perdu votre pièce d'identité, vous devez faire établir une déclaration de vol ou de perte par le commissariat de police et prévenir votre établissement ou la Maison des examens. Apportez votre récépissé de déclaration ou une pièce permettant votre identification.

Les convocations pour les épreuves orales font l'objet d'un envoi séparé.

Consignes sanitaires : prévoir un masque si les conditions sanitaires en vigueur le jour de l'examen l'exigent.

Matériels autorisés : **pour chaque épreuve, le sujet précisera si l'utilisation de la calculatrice ou du plan comptable général est autorisé ou non.**

Les candidats disposants d'une calculatrice avec mode examen devront l'activer le jour des épreuves à la demande du surveillant. Il appartient à chaque candidat de connaître le fonctionnement de sa calculatrice. Seules les calculatrices dépourvues de mémoire sont autorisées.

Il convient d'utiliser le plan comptable actuellement en vigueur. Le plan comptable ne doit comporter aucune indication, trace écrite ou commentaire.

Aucun prêt de matériel entre candidats n'est autorisé.

Fichier à télécharger

[Utilisation des calculatrices électroniques au DCG - Bulletin officiel n°42 du 12 novembre 2015](#)
(315 téléchargements)

Bien s'organiser pendant l'épreuve

Pour bien gérer votre temps, pensez à prendre une montre (non connectée).

L'utilisation du téléphone portable ou montre connectée est interdite. Le téléphone doit être éteint et laissé dans votre sac qui doit être fermé afin d'éviter les risques de fraude.

Le matériel autorisé sur votre table :

au moins un stylo à encre bleue ou noire (ne pas utiliser de style plume ni de stylo effaçable de type Frixion, ni de crayon à papier) ;

les crayons de couleurs sont autorisés pour les cartes, schémas, etc.

N'utilisez pas de Tippex ou de ruban correcteur : en cas d'erreur, rayez proprement et réécrivez à côté, le but est de garder votre copie la plus claire possible pour le correcteur.

Le jour des épreuves écrites du DCG, l'objectif est de gagner le maximum de points, et ce, même si les calculs effectués sont faux dans les copies.

Dans chaque unité d'enseignement, il est donc généralement conseillé de tenter de répondre au maximum de questions dans le temps imparti pour ces épreuves écrites.

Chaque réponse peut rapporter des points ou centièmes de points dans le calcul de la moyenne générale et faire la différence entre une note de 9,75 et un 10 par exemple.

Après avoir rempli les en-têtes des copies avec ses noms et prénoms, de préférence avant le début de l'épreuve, il est recommandé de bien lire le sujet et toutes les annexes une première fois. Le but de cette première lecture est de se familiariser avec le sujet mais aussi de repérer les questions auxquelles le candidat est capable de répondre facilement. Il s'agit ici de répondre à toutes les questions considérées comme simples en passant un peu moins de temps sur les questions difficiles.

L'étape suivante consistera à organiser son temps en fonction du barème lorsqu'il est donné. Un dossier sur 10 points ne devra pas prendre plus de la moitié de l'épreuve.

À ce stade, il ne faut pas hésiter à s'arrêter et à passer au dossier suivant, toujours dans le but de répondre à toutes les questions et d'obtenir le maximum de points.

Toutes les pages doivent être numérotées, de la première à la dernière et contenir en principe le numéro de la dernière page, à renseigner à la fin. Cette numérotation des pages permettra de laisser des blancs pour y revenir plus tard. Un candidat peut par exemple utiliser une page par question, une double feuille par dossier.

Avec cette méthode, une question pourra faire l'objet d'une réponse plus tard tout en permettant au candidat de respecter l'ordre des questions, un ordre qui peut parfois, dans certaines matières, orienter les réponses. Ainsi, il n'est pas rare que la réponse à une question se trouve dans la question suivante ou donne un indice complémentaire.

Une dernière relecture permettra d'éviter les fautes d'orthographe mais aussi de repérer les erreurs et étourderies éventuelles.

Porter une attention particulière à sa copie d'examen

Une copie d'examen est comme une vitrine ou une publicité qui vous met en avant. Elle vous représente et donne une première impression de votre futur professionnalisme.

Rédigée dans un français approximatif ou ressemblant à un brouillon et le correcteur aura une mauvaise image de vous en tant que futur professionnel.

Rédigée de manière lisible et compréhensible, agréable à lire pour le correcteur et celui-ci lira la suite avec une impression positive. N'oubliez pas que les correcteurs ont souvent des dizaines de copies à corriger.

Ne mettez aucun signe distinctif sur votre copie qui permettrait de vous identifier.

Ne collez ou n'agrafez aucun document.

Ne rendez pas vos brouillons.

Numérotez les pages de toutes vos copies, annexes comprises, en indiquant le nombre total de pages.

Les bandeaux d'identification doivent être complétés en majuscule et les pages numérotées de la première à la dernière en utilisant le format numéro de page / nombre total de pages (1/20 par exemple). N'oubliez pas de le remplir !

Instructions pour remplir le bandeau d'identification de la copie CMEN :

Modèle CMEN v3	
Nom de famille : <small>(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>	<input type="text"/>
Prénom(s) :	<input type="text"/>
Numéro Candidat :	<input type="text"/>
Né(e) le :	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>

NOM DE FAMILLE : en lettres capitales, 1 lettre par case

PRENOM(S) : en lettres capitales, 1 lettre par case

NUMERO CANDIDAT : numéro à 10 ou 11 chiffres qui figure sur la convocation du candidat, 1 chiffre par case

NE(E) LE : sous la forme JJ/MM/AAAA : un chiffre par case

Instructions pour remplir le cadre réservé aux candidats d'examens :

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général	
Examen :	Série / Spécialité :
Epreuve - Matière :	Session :

EXAMEN : indiquez l'examen (BTS, DCG, DSCG, Baccalauréat, etc.)

SERIE / SPECIALITE : indiquez votre série ou votre spécialité BTS (diplômes comptables non concernés)

EPREUVE - MATIERE : indiquez l'épreuve que vous passez.

SESSION : 2022

Choisir un stylo bleu ou noir qui ne bave pas pour écrire sur sa copie d'examen

Si le choix du stylo est limité au bleu ou au noir, à l'exclusion de toute autre couleur originale, vous pouvez choisir un stylo-plume ou à bille et même un stylo-feutre sous conditions.

Seuls les stylos Frixion ne sont pas admis parce qu'ils contiennent une encre qui s'efface avec la chaleur (du scanner) et risque de devenir illisible au moment de la numérisation de la copie.

Pour la session de DCG, toujours en raison de la numérisation des copies, ce sont même le Tipex et le ruban correcteur qui devaient être évités.

Enfin, avec une encre trop claire ou trop épaisse, la copie pourra sembler illisible lorsque l'encre s'efface, ou sale à cause de l'épaisseur.

Astuce : pensez à prendre un stylo qui permet de contrôler le niveau d'encre et un stylo ou une cartouche de recharge. Il n'y a rien de pire que de se retrouver sans encre à la toute dernière minute, juste avant de rendre sa copie !

Penser à aérer sa copie d'examen de DCG

Sur les feuilles à petits carreaux, n'écrivez qu'une ligne sur deux. Les surveillants vous donneront autant de copies d'examen que nécessaire !

Astuce : démarrez toujours une partie ou un dossier sur une nouvelle page. Idéalement, demandez même une copie double par dossier à traiter. Vous pourrez traiter les dossiers dans le désordre et les rendre dans le bon ordre. Vous conserverez aussi la possibilité de rajouter des informations au moment de la relecture.

De la même manière, vous pouvez utiliser une page ou demi-page par question selon son importance, toujours dans le but de pouvoir rajouter des informations si besoin.

Traiter de préférence les questions dans l'ordre

L'ordre des questions est rarement choisi au hasard par l'auteur d'un sujet. Souvent, elles se complètent ou représentent une progression de la réflexion. La dernière question est alors la plus difficile ou dépend des réponses apportées aux questions précédentes.

Il faut donc toujours commencer par lire toutes les questions. Cela évite de répondre à toutes les questions en même temps dans une question unique : la première. Vous n'aurez jamais le temps de vous répéter au cours des questions suivantes ! Que de points perdus dans ce cas !

Sortie de salle pendant l'épreuve

Aucune sortie définitive de salle d'examen n'est possible avant la fin de l'épreuve.

Les conditions de sortie applicables aux candidats bénéficiant d'aménagement seront précisés le jour de l'épreuve.

Fraudes à l'examen

Le jury du DCG rappelle qu'**une infraction au règlement de l'examen constitue une fraude**, notamment l'utilisation de documents et/ou matériels non autorisés, y compris le fait de porter sur soi un téléphone portable allumé.

Le mémoire UE13 du DCG (relations professionnelles) doit permettre au candidat de produire une réflexion personnelle sur un thème librement choisi. Aussi le fait de copier dans le corps du mémoire, un document sans le signifier expressément, mais aussi d'utiliser « in extenso » le plan détaillé d'un article de recherche, constitue également une fraude.

Lorsqu'un cas de fraude est avéré, la session en cours du DCG est annulée pour le candidat, ce qui signifie, que toutes les UE passées durant la session sont annulées. De plus, le jury peut décider de poursuivre le candidat en proposant au recteur de l'académie d'origine du candidat une interdiction de se représenter au DCG pour un ou deux ans.

Face au fort nombre de fraudes, le jury a décidé en 2022 de sanctionner sévèrement les cas de fraudes manifestes (utilisation d'un téléphone portable, consultation de documents non autorisés) en interdisant aux candidats de se représenter au DCG aux 2 prochaines sessions.

Les candidats fraudeurs n'accèdent pas à leur relevé de notes sur Cyclades.

Article à lire sur Compta Online : <https://www.compta-online.com/examen-de-dcg-et-dscg-organisation-epreuves-ao2894>

Les articles : <https://www.compta-online.com/articles>

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité. Les réponses des Internautes et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online. Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers. Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2023 Compta Online
S'informer, partager, évoluer